



République Française
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 15/07/2026
Reçu en préfecture le 15/07/2026
Publié le **16/07/2026**
ID : 057-245700695-20260710-D2026_101_SI-AR

DECISION 2026-101

Vu la délibération n° 6 du Conseil communautaire en date du 9 avril 2026 portant délégation de pouvoir au Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

Vu les crédits inscrits au budget,

Le Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

DECIDE

Article 1 :

Le marché de travaux « Remplacement des menuiseries extérieures et vitrages – 3 lots – gymnase à Rodemack et gymnase à Kanfen - Lot n° 2 : Peinture et finition – gymnase Kanfen » est conclu avec la société BATI-CLAIR située à 57280 HAUCONCOURT pour un montant de 53 985,00 € H.T. soit 64 782,00 € T.T.C.

Article 2 :

La présente décision qui sera inscrite au registre des délibérations fera l'objet d'une communication à la prochaine séance du Conseil communautaire.

Fait à Cattenom, le 10 juillet 2026

Le Président
Roland BALCERZAK

